

F1955 à F1973

FONDS FRANCE - AN - AC - SÉRIE G3 (1765-)

Dépôt d'archives; Paris (France)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des copies. – 1687-1758. – 19 bobines.

Microfilms. – 1687-1758. – 12 pièces.

Notes biographiques ou historiques

À la cession du Canada à l'Angleterre, les administrateurs coloniaux emportent en France une partie importante des papiers du Canada, de l'Île Royale et de la Louisiane. Les documents en question sont d'abord déposés à La Rochelle puis à Rochefort en 1765. En 1789, les archives sont transférées à Versailles. Ayant toujours relevé en partie du ministère de la Marine, les Archives des colonies confirment définitivement leur autonomie par leur établissement au Musée du Louvre en 1893 et aussi par la création distincte du ministère des Colonies l'année suivante. Finalement, après la suppression de ce même ministère en 1958, les Archives des colonies constituent une composante des Archives nationales de France.

Description du fonds

- Minutes de notaires et documents légaux. – copies (microfilm). – 1687-1758. – 12 pièces.

Le cadre de classement du fonds France - AN - AC - Série G3 se subdivise comme suit : documents légaux concernant l'Île Royale.

Provenance et date d'acquisition

Aucun renseignement.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens et Inventaire général des sources manuscrites (APC).

Sources complémentaires

Aucune.

Références bibliographiques

COMEAU, Roger, *Guide des sources de l'Histoire acadienne aux Archives publiques du Canada*, 1962, p. 141-160.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

La collection du Centre, regroupée dans 18 bobines, comprend les volumes 2037 à 2058. Les types de document que l'on y retrouve sont essentiellement des minutes de notaires et des documents légaux. L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.